

Écrit par le 3 juin 2026

## Service national universel 2021 : plus que quelques jours pour s'inscrire



**Le Service national universel (SNU) a été lancé en 2019 dans 12 départements dont le Vaucluse. Celui-ci s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans, nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006, et qui n'ont aucun autre engagement pendant la période du séjour de cohésion.**

Ce dispositif vise à faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons et à promouvoir une culture de l'engagement. Depuis la première année de lancement, ce sont plus de 300 jeunes vauclusiens qui ont participé au SNU. A ce jour, 53 structures d'accueil ont proposé 80 missions d'intérêt général et 223 places.

Ecrit par le 3 juin 2026

## Trois phases clés

Le service comprend trois étapes :

La première phase correspond à un séjour de cohésion pour une durée de deux semaines, du 21 juin au 2 juillet 2021, dans un département de la Région Sud, autre que celui de Vaucluse. Il constitue un moment de vie collective autour d'activités dont les thématiques sont diverses : sport, culture, santé, défense et mémoire, éducation, sécurité, culture, etc. Cette quinzaine de cohésion offrira aux jeunes l'occasion « d'apprendre la vie en communauté, de rencontrer des jeunes d'autres territoires et d'autres milieux sociaux que le sien, de développer sa culture de l'engagement et d'affirmer ainsi sa place dans la société. » En fonction du contexte sanitaire, les protocoles sanitaires en vigueur pour les accueils collectifs de mineurs seront appliqués dans les centres SNU.

La deuxième phase porte sur la Mission d'intérêt général (MIG), qui se traduit par la réalisation d'une mission bénévole d'une durée de 84 heures au sein du département d'origine : créer une junior association, aider aux Restos du Cœur, participer à la création d'un festival, faire une préparation militaire, créer un atelier de sport adapté.

La troisième phase correspond à l'engagement volontaire qui offre la possibilité pour chaque jeune de poursuivre, s'il le souhaite, un engagement volontaire d'au moins 3 mois en rejoignant les formes d'engagement existantes comme le service civique ou les réserves (réserves citoyennes, réserve civique,...).

## Les bonus

Le SNU propose également des avantages et des bonus, avec la gratuité du premier passage du code de la route, la participation à la Journée défense et citoyenneté incluse dans le séjour, ou encore des points supplémentaires sur [parcoursup](#).

Les jeunes français de 15 à 17 ans peuvent s'inscrire en ligne sur le site [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

L.M.

---

# Le sénateur vauclusien Lucien Stanzione rejoint 300 élus pour une tribune en faveur

Ecrit par le 3 juin 2026

## du bio



A l'initiative de la [Fédération nationale d'agriculture biologique](#) (FNAB), des élus de tous bords appellent à soutenir la transition vers une agriculture plus écologique. [Lucien Stanzione](#), sénateur socialiste du Vaucluse, est le seul du département à figurer parmi les 17 signataires de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Alors que les négociations autour de la prochaine [Politique Agricole Commune](#) (PAC) sont en cours, plusieurs médias de la presse quotidienne publient une tribune signée de plus de 300 élu(e)s pour demander à l'Etat de prendre sa part dans les efforts de transition alimentaire et agricole.

### 1 milliard d'euros pour la bio

La PAC consacre « seulement 2% de son budget au soutien à l'agriculture biologique ». Pour atteindre l'objectif européen de 25% de surface agricole utile en bio en 2030, c'est un budget multiplié par 5 que la PAC devrait consacrer, soit 1 milliard d'euros par an, de 2023 à 2027. Parmi les signataires de cette tribune relayée par '[Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)' : des élus de grandes villes de France (Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Grenoble), de nombreux présidents de communautés d'agglomérations (Dunkerque, Strasbourg, Mulhouse), la présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté et le président de la région Nouvelle Aquitaine ainsi qu'une soixantaine de parlementaires du Sénat et de l'Assemblée Nationale.

Ecrit par le 3 juin 2026

## Cantine et loi 'Egalim'

« Les institutions doivent prendre leur part dans l'effort de transition agricole et alimentaire. C'était [l'un des objectifs de la loi Egalim](#) (ndlr : loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) qui portait l'ambition de 15% de surfaces agricoles biologiques en 2022 et 50% de produits durables en restauration scolaire, dont 20% de bio. Pourtant le compte n'y est pas [...] Comment pouvons-nous introduire des produits biologiques dans les cantines sans conversion des surfaces agricoles ? Nous voulons une production française de qualité, gage de la souveraineté alimentaire du pays et nous voulons démocratiser les produits bio et français en restauration collective. [...] En tant que collectivités nous disposons de nombreux outils pour avancer vers la transition écologique mais nous avons besoin que l'Etat prenne sa place. L'urgence sociale, l'urgence climatique, la dégradation rapide des écosystèmes nous dit d'aller plus vite plus loin. L'Europe promet déjà 25% de surfaces agricoles bio en Europe en 2030, pourquoi pas nous ? Pourquoi ne visons-nous pas une cantine bio pour tous ? Avec au moins 50% de produits bio en restauration scolaire et une généralisation de la tarification sociale ? Certains d'entre nous y sont déjà, d'autres auront besoin du soutien de l'Etat pour y parvenir. [...] »

L.M.

---

## Innovation : découvrez les lauréats de la 7e édition Entrep' Vaucluse

Ecrit par le 3 juin 2026



**Pendant 5 mois, 19 équipes ont expérimenté la création d'entreprise dans le cadre du programme 'Les Entrep' 100% digitalisé'. Découvrez les projets novateurs récompensés à l'issue de cette 7e édition.**

Ils testent l'entrepreneuriat depuis novembre, ils innovent et développent de nouvelles compétences, rien ne semble freiner la créativité des jeunes étudiants et diplômés. [Véronique Coppin](#), coach d'entreprise et coordinatrice de l'association avait virtuellement convié les 81 étudiants et jeunes diplômés de la session 2020/2021, les 22 experts et les 47 coaches bénévoles, entrepreneurs issus notamment du [Réseau Entreprendre Rhône Durance](#), [du Centre de jeunes dirigeants 84 \(CJD\)](#) et du réseau [Force cadres](#) pour la remise des trophées.

### **Les inventeurs d'aujourd'hui font les génies de demain**

Le défi : s'entraîner dans la vraie vie à monter une entreprise. Présidée par Serge Edmond, président [Les Entrep' Vaucluse](#), la soirée a récompensé 7 équipes dont les idées se sont transformées en véritables opportunités d'affaires.

- Le prix 'communication' pour l'équipe ["No Waste, All sold"](#), une plateforme mettant en lien

Ecrit par le 3 juin 2026

commerçants, producteurs et consommateurs.

- Le prix 'entreprendre autrement' pour l'équipe "[Déam'bulle](#)", un déambulateur aquatique permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la mer/piscine en autonomie.
- Le prix 'dream team' pour l'équipe "[Horse Sport Rescue](#)", une gamme d'équipements recyclés et biosourcés pour l'équitation.
- Le prix 'parcours entreprendre' pour l'équipe "[Epi](#)", un restaurant proposant une cuisine de terroir, 100% locale et raisonnée.
- Le prix 'clip vidéo' pour l'équipe des "[Disciples de Thétys](#)", une gourde proposant un nouveau mode de consommation plus sain et éco-responsable.
- Le prix 'innovation' pour l'équipe "[Mix ton Frig](#)", une application pour étudiants qui génère des recettes en fonction de ce qu'il y a dans le frigo et les placards.
- Le prix 'coup de cœur' pour l'équipe "[Mélior](#)", un concept store éthique proposant plusieurs offres : salon de thé et restaurant gastronomique, le tout dans un lieu verdoyant.

### L'équipe "[Brunü](#)" représentera le Vaucluse à la finale nationale

Clou du spectacle, le trophée Entrep' a été décroché par l'équipe "Brunü", qui représentera le Vaucluse à la finale nationale le 27 mai prochain. L'équipe passera le grand oral aux côtés de 15 autres équipes régionales et auront 3 minutes pour convaincre lors du e-Trophée France Les Entrep'.

Écrit par le 3 juin 2026



©Les Entrep'Vaucluse

**Brünü** est une entreprise de collecte et de valorisation de drêches, issus du brassage du malt des brasseries. Le projet entend lutter contre le gaspillage alimentaire et devenir l'intermédiaire clé dans la valorisation des drêches bio pour l'alimentation humaine. Objectif ? Créer du lien social entre les brasseries bio locales et industrielles transformatrices de farines (boulangers, pastiers, etc.).

Brice Levasseur et Mélisande Nardy, tous deux étudiants ingénieur en agronomie, Joy Repos, étudiante en management d'entreprise, et Mazzy Djezzar, étudiant en mathématiques, forment cette équipe d'innovateurs de choc.

## 11 équipes nominées

« La motivation, l'enthousiasme, la bienveillance, la fantaisie, le travail des 19 équipes soutenues par l'ensemble des acteurs de la Promo 2021 ont donné naissance à des projets d'une qualité jusque-là inégalée. Merci de votre confiance renouvelée depuis 5 ans, encore bravo aux 8 Équipes Lauréates et aux

Ecrit par le 3 juin 2026

11 Équipes Nominées ! », déclare [Véronique Coppin](#) à l'issue de la cérémonie.



©Les Entrep'Vaucluse

### À propos du programme Les Entrep' Vaucluse

Depuis 2014, l'Association [Les Entrep' Vaucluse](#) encourage tout jeune post-bac Vauclusien à devenir intrapreneur ou entrepreneur demain. Le programme d'entraînement terrain innovant et gratuit pour tous les jeunes, est accompagné par de nombreux bénévoles, chefs d'Entreprise, experts et par une équipe Les Entrep'. Conçu par l'Association nationale 'Les Entrepreneuriales', le programme est activement soutenu par Réseau Entreprendre Rhône Durance et le CJD Vaucluse, co-fondateurs de l'antenne Vauclusienne. [Antoine Morvan](#), Société Ikone, est le parrain de la promo 2021.

## Le Vaucluse mis en lumière dans le magazine

Ecrit par le 3 juin 2026

# Vogue



Dans son dernier article intitulé '30 lieux iconiques à voir au moins une fois dans sa vie en France', le magazine [Vogue](#), référent international du style et des tendances, met le Vaucluse sous le feu des projecteurs. Trois communes figurent dans la liste des sites incontournables, tant pour leur beauté architecturale que pour leurs atouts naturels.

## Saignon

Village niché dans le Luberon, [Saignon](#) compile selon Vogue « tous les éléments provençaux qui font rêver : des petites maisons en pierre, escaladées par le lierre, des fontaines, des belvédères où admirer les champs de lavandes ». Saignon, qui s'étire au sommet d'une colline - dernier éperon du Petit Luberon qui se détache du plateau des Claparède - et domine la vallée d'Apt, en laisse plus d'un admiratif.

Écrit par le 3 juin 2026

## Le Sentier des Ocres

Sans surprise, [le Sentier des Ocres](#), traversant d'anciennes carrières à ciel ouvert, fait partie des plus belles promenades du Roussillon selon le magazine. L'ocre est partout, vous montrant ses variations de couleurs naturelles jaune-ocre-orange-rouge, ses paysages façonnés par l'eau, le vent et l'homme. Un conseil toutefois : évitez la tenue blanche étincelante...

## Gordes

En tête de liste des plus beaux villages de Provence, [Gordes](#) séduit « par son architecture typique, en pierre, mais aussi et surtout pour sa superbe vue plongeant sur le Luberon. » Aux confins du Parc naturel régional du Luberon, au cœur des monts de Vaucluse, Gordes est l'emblème du village perché provençal. Mille fois décrit, photographié, il doit sa réputation aux illustres artistes qui l'ont adulée.

Figurent également dans ce classement : le Pont du Gard, emblème de l'ingénierie romaine inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, les Baux de Provence ou les grillons s'en donnent à cœur joie, et les champs de lavandes en Provence, le 'must see' de la région.

Les chiffres sont formels, le Vaucluse remporte un franc succès au-delà des frontières. Le département a comptabilisé 21,8 millions de nuitées touristiques tout hébergement confondus en 2019 (+2,6% sur un an), avec 47% de touristes étrangers.

---

# (Vidéo) Vaucluse contre Espagne, quand Julien Aubert ramène sa fraise !

Ecrit par le 3 juin 2026



**Julien Aubert**, député de Vaucluse a interpellé **Julien Denormandie**, ministre de l'Agriculture, sur la filière de la fraise française concurrencée par les prix bas de sa cousine espagnole et propose la création d'une Indication géographique protégée.

### Le prix de la fraise

En effet, la fraise produite en Vaucluse se trouve en position très défavorable par rapport à la fraise espagnole vendue, aujourd'hui en France à 1,60€ le kg contre 8€ en moyenne pour les fraises vauclusiennes. Cette concurrence menace les producteurs français de fraises mettant en danger toute la filière économique et donc les emplois locaux. Le député a donc demandé au ministre d'envisager des dispositions pour rééquilibrer la différence de prix entre la fraise espagnole et française. Il a également appelé le ministre de l'Agriculture à appuyer la création d'une indication géographique protégée en faveur de la fraise vauclusienne. Enfin Julien Aubert a alerté sur cette situation hier en hémicycle dans le cadre de l'examen du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

### En 2020

Le problème est récurrent. En mars 2020 le Syndicat de Protection de la Fraise de Carpentras, émanation de la Confrérie de la fraise, dont la présidente est Virginie Fraysse, alors atteint de plein fouet par la crise sanitaire s'était déjà battu pour la vente de son fruit, notamment avec la fermeture du Marché d'intérêt national de Châteaurenard, des restaurants, l'annulation des fêtes de Carpentras et Velleron et une grande distribution locale ou des centrales d'achats plus séduites par le prix du fruit espagnol.

Ecrit par le 3 juin 2026

L'année dernière, encore, le député de la 5e circonscription, avait prévenu le Ministère de l'Economie, sans qu'aucune réaction n'émaille le débat.

## En 2019

En 2019, [Bertrand Gaume](#), le préfet de Vaucluse, s'en était ému invitant à réunir les services de la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) et de la DDT (Direction départementale des territoires) ainsi que les représentants des organisations professionnelles agricoles et des grandes et moyennes surfaces. Des enseignes de grande distribution s'étaient alors engagées à promouvoir la fraise française avec des animations en magasin et une mise en avant dans leur catalogue commercial. Avec 6 000 tonnes produites chaque année, la fraise de Carpentras représente plus de 50 % de la production provençale. L'Espagne est le 1<sup>er</sup> producteur européen de fraises avec 360 000 tonnes récoltées chaque année. En France, une fraise sur deux est espagnole est vendue en moyenne 3,5 fois moins chère que la fraise française.

---

# La députée Brune Poirson renonce à son mandat

Ecrit par le 3 juin 2026



Selon nos confrères de [France Bleu Vaucluse](#), [Brune Poirson](#) vient de décider de renoncer à son siège de députée de la 3<sup>e</sup> circonscription de Vaucluse. La parlementaire de 38 ans avait été élue députée [La république en marche](#) (LREM) en 2017 en remportant sa circonscription face au candidat Front national Hervé de Lépinau, suppléant de la députée sortante Marion Maréchal-Le Pen qui avait renoncé à se représenter.. Nommée dans la foulée au gouvernement d'[Edouard Philippe](#), Brune Poirson n'avait alors passé que 3 jours à la tête de sa circonscription et avait tout de suite cédé sa place à son suppléant [Adrien Morenas](#).

### **Avec Edouard Philippe, pas avec Jean Castex**

Devenue secrétaire d'Etat à la transition écologique et solidaire au sein du ministère de l'Ecologie de [Nicolas Hulot](#), elle était restée en poste après la démission de ce dernier fin 2018. Durant cette période elle est aussi devenue vice-présidente de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (Anue) où elle travaillait plus spécifiquement sur les problématiques de lutte contre le réchauffement climatique, de protection des océans, de préservation de la biodiversité ainsi que sur la mobilisation du secteur financier en faveur de l'environnement.

Brune Poirson a ensuite cédé sa place lors du dernier remaniement ministériel et l'arrivée de Jean Castex à Matignon en juillet dernier. Elle a été remplacée par Bérangère Abba désormais chargée de la

Ecrit par le 3 juin 2026

Biodiversité auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. « Très honorée d'avoir pu faire avancer la transition écologique en France en portant la loi anti-gaspillage qui a transformé le secteur des déchets, avait commenté la Vaclusienne suite à son éviction. Allant à l'encontre d'intérêt puissants, c'est bien notre majorité qui a réformé un secteur qui ne l'avait pas été en 30 ans. »

### **Arrêter la politique 'formellement'**

Diplômée de l'[Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence](#), de la 'London school of economics' et de 'Harvard John F. Kennedy school of government', cette native d'Apt résidant à [Pernes-Les-Fontaines](#) avait auparavant travaillé avec une députée travailliste britannique, avant de gérer des projets de distribution d'eau dans les bidonvilles en Inde pour le compte de l'Agence française de développement. Elle a aussi été directrice du développement et de la responsabilité sociale pour le groupe Veolia water india. Elle a ensuite poursuivi sa carrière dans la recherche sur « l'innovation sociale et la responsabilité sociale des entreprises » à Boston, aux Etats-Unis.

Aujourd'hui, selon France Bleu Vaucluse Brune Poirson dit vouloir se « tourner vers d'autres horizons » et ne plus faire de politique 'formellement'. Elle entend cependant « continuer à porter, sous d'autres formes, un combat concret et sans renoncements en faveur de la transition écologique et solidaire. » Par ailleurs, elle poursuit officiellement une mission confiée par le gouvernement sur l'éducation au développement durable. Elle est également engagée auprès de la [Fondation de la mer](#) et continue de s'occuper des relations internationales au sein du mouvement LREM.

### **Le retour d'Adrien Morenas**

En renonçant à son mandat, Brune Poirson cède aussi sa place sur les bancs de l'assemblée nationale à Adrien Morénas, son suppléant de 39 ans. Habitant Saint-Didier, ce dernier est un ancien de la Marine nationale où il y aura passé 8 ans dont une partie sur le porte-avions Charles-de-Gaulle a également mené des études d'ostéopathie à l'école d'Avignon durant son mandat parlementaire. Pendant cette période, il s'est montré particulièrement actif en devenant notamment président du groupe d'études de l'Assemblée sur la pêche de loisir, rapporteur pour avis sur le projet de Loi de finances 2020, vice-président de la commission 'développement durable et aménagement du territoire' et de la mission 'd'Information parlementaire sur les freins à la transition énergétique'.

Il a aussi rejoint la commission d'enquête parlementaire de l'assemblée nationale relative à la lutte contre les fraudes aux prestations sociales de l'Assemblée nationale et a siégé au sein de l'[Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) pour y représenter l'institution parlementaire.

---

## **Confinement 3 : on passe aux choses**

Ecrit par le 3 juin 2026

## sérieuses en Vaucluse



**Si une grande tolérance a pu être constatée à l'occasion de ce week-end de Pâques, les nouvelles mesures sanitaires vont désormais être appliquées à la lettre pour une durée de 4 semaines. Interdiction des livraisons de repas après 22h, annulation des vides-greniers ou bien encore interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique figurent notamment dans les mesures complémentaires spécifiques au Vaucluse.**

Après un week-end pascal où il a été fait preuve d'une large tolérance, notamment en ce qui concerne les déplacements longue distance, les Vauclusiens vont rentrer dans le vif du sujet des mesures sanitaires annoncées le 31 mars par le président de la République. Emmanuel Macron a ainsi décidé d'étendre, pour une durée de 4 semaines, les restrictions jusqu'alors en vigueur dans 19 départements à l'ensemble du territoire métropolitain. « Nous sommes dans une situation où le taux d'incidence a quasi-doublé en 3 semaines dans le département, constate Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse. Cela est dû en grande partie à la présence du variant anglais, dont la contagiosité est élevée, qui représente 80% des cas. »

### Déplacements et couvre-feu

Concernant le régime du couvre-feu celui-ci s'applique toujours sur l'ensemble du territoire national entre 19h et 6h. Durant ce créneau, une attestation de déplacement dérogatoire est obligatoire pour tout déplacement dont les motifs sont inchangés par rapport au couvre-feu actuellement en vigueur dans le département (déplacements professionnels, consultations, examens, achat de produits de santé, motif familial impérieux, assistance aux personnes vulnérables ou précaires, pour la garde d'enfants, personnes en situation de handicap et leur accompagnant, convocation judiciaire ou administrative, transits vers une gare ou un aéroports, déplacements brefs dans un rayon maximal de 1 kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie).

Ecrit par le 3 juin 2026

## Les nouvelles contraintes de déplacements en journée

Dorénavant, de nouvelles restrictions de déplacements sont applicables en journée de 6h à 19h. Dans ce cadre, ces déplacements sont limités, à l'exception des motifs suivants :

- mêmes motifs que pendant le couvre-feu (voir ci-dessus).
- déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle ou pour des livraisons à domicile,
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité, des retraits de commandes ou pour les besoins de prestations de services,
- déplacements liés à un déménagement résultant d'un changement de domicile,
- déplacements pour se rendre dans un service public, pour un acte ou une démarche qui ne peuvent être réalisés à distance,
- déplacements à destination ou en provenance d'un lieu de culte,
- déplacements de participation à des rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public qui ne sont pas interdits en application du décret,
- déplacements liés soit à la promenade, soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective dans un rayon maximal de 10 kilomètres autour du domicile.

## Quid des déplacements inter-régionaux dans le Grand Avignon ou dans l'Enclave ?

Si les mesures nationales de restriction des déplacements interrégionaux ont été prise à l'aune d'un périmètre maximal de 10 km autour du domicile « nous nous sommes coordonnés avec les préfets des départements limitrophes pour donner des consignes aux forces de l'ordre afin d'être en cohérence avec la réalité des contraintes trajet/travail des bassins de vie, assure Bertrand Gaume. C'est un point particulièrement prégnant en Vaucluse. »

### « Prise en compte des logiques de bassin de vie. »

Ainsi, dans cette logique les déplacements pour les motifs impérieux ou professionnels sont possibles dans la limite du département de résidence ou, lorsque le déplacement oblige à quitter le département, dans un périmètre de 30km autour du domicile dans une logique de bassin de vie.

Si aucun déplacement inter-régional n'est plus autorisé sans raisons valables depuis hier, lundi 5 avril 2021, pour Avignon ou l'Enclave les forces de l'ordre ont pour consigne de faire preuve de discernement. Dans tous les cas, toute personne souhaitant se déplacer en dehors de son domicile devra se munir [d'un document permettant de justifier son déplacement](#). Les sorties et déplacements sans attestation dérogatoire, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive.

Par ailleurs, pour rappel les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence de manière simultanée plus de 6 personnes restent interdits, en dehors [des motifs dérogatoires limitativement énumérés à l'article 3 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié](#).

Ecrit par le 3 juin 2026

### **Modification du régime des services à domicile**

Dans les cas où le lieu d'exercice de l'activité professionnelle est le domicile du client, les déplacements ne sont autorisés qu'entre 6h et 19h, (sauf lorsqu'ils ont pour objet l'assistance à des personnes vulnérables ou précaires ou la garde d'enfants), et pour les motifs suivants : pour les activités professionnelles de services à la personne (mentionnées [à l'article D. 7231-1 du code du travail](#)) ; pour les activités à caractère commercial, sportif ou artistique et les activités de cours à domicile autres que de soutien scolaire, dans la mesure où elles seraient autorisées si elles étaient exercées en établissement recevant du public ; pour les activités qui s'exercent nécessairement au domicile des clients, sans autre restriction.

### **Les commerces autorisés**

Seuls les commerces vendant des biens de première nécessité, ainsi que les libraires, disquaires, coiffeurs, fleuristes, cordonniers, chocolatiers concessionnaires automobiles, et les commerces dont la liste exhaustive est fixée par [le décret du 29 octobre 2020](#) sont autorisés à accueillir du public. Les règles sanitaires applicables demeurent inchangées\*.

Sur les marchés, couverts ou non, seuls les étals alimentaires ou proposant la vente de fleurs, graines, semences et plants d'espèces fruitières ou légumières sont autorisés. Enfin, l'accueil du public pour les services de transaction ou de gestions immobilières ne sont plus autorisés dans les ERP (article 28 du décret).

Par arrêté préfectoral 2021/03-09 du 26 mars 2021, les centres commerciaux et galeries marchandes attenantes de plus de 10 000 m<sup>2</sup> sont fermés dans le département, sauf pour les activités suivantes :

- commerce de produits surgelés,
- commerce d'alimentation générale,
- supérettes,
- supermarchés,
- magasins multi-commerces dont l'activité principale est la vente alimentaire,
- hypermarchés,
- commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé,
- commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé,
- commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé,
- commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé,
- boulangerie et boulangerie-pâtisserie,
- autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé,
- commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé.

Dans les grandes surfaces de plus de 10 000m<sup>2</sup> fermées, les commerces de détail et de gros spécialisés dans la vente de matériaux de construction, quincaillerie, peintures et verres et les jardinerie peuvent accueillir les professionnels du secteur concerné sur présentation de leur carte professionnelle.

### **Favoriser au maximum le télétravail**

« Dès que cela peut être mis en place, il faut privilégier le télétravail », insiste le préfet de Vaucluse dont

Ecrit par le 3 juin 2026

les agents sont 52% à télé-travailler. « La consigne, c'est 4 jours de télétravail, si possible, et un jour sur site », insiste-t-il même s'il précise qu'il ne devrait pas y avoir de contrôle de l'inspection du travail dans le département. « Nous en appelons au sens des responsabilités des employeurs. »

### **Education, sports et loisirs**

L'accueil des élèves dans les établissements d'enseignement ainsi que dans les services d'hébergement, d'accueil et d'activités périscolaires est suspendu :

- jusqu'au 25 avril 2021 inclus dans les écoles maternelles et élémentaires,
- jusqu'au 2 mai 2021 inclus dans les collèges et les lycées, et les centres de formation d'apprentis.

Pendant le temps scolaire, un accueil est assuré au profit des enfants âgés de 3 à 16 ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

A l'université, l'accueil des étudiants est autorisé pour les motifs suivants :

- activité de soutien pédagogique dans la limite de 20 % de la jauge habituelle de l'établissement,
- accès aux bibliothèques et centres de documentation,
- accès aux laboratoires et unités de doctorants,
- accès aux services administratifs, de médecine préventive et services sociaux sur rendez-vous,
- accès aux activités de restauration des Crous.

Jusqu'au 2 mai 2021 inclus, les épreuves des examens se déroulent à distance.

L'accueil des enfants dans les accueils collectifs de mineurs est également suspendu jusqu'au 25 avril 2021. Un accueil est assuré au profit des enfants âgés de trois à seize ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Dans les établissements sportifs couverts, l'accueil des groupes scolaires est suspendu, à l'exception des groupes scolaires et périscolaires constitués des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et enfants en situation de handicap, et à l'exception des activités physiques et sportives.

Dans les établissements de plein air, l'accueil des groupes d'enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et enfants en situation de handicap est également autorisé, y compris pour les activités physiques et sportives. De même, les activités physiques et sportives des personnes mineures ainsi que des personnes majeures, à l'exception des sports collectifs et des sports de combat, sont autorisées. Enfin, dans les salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, l'accueil des groupes scolaires et périscolaires constitués des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et enfants en situation de handicap, est autorisé, à l'exception des activités physiques et sportives.

**« Les livraisons à domicile interdites après 22h. »**

Ecrit par le 3 juin 2026

### Les mesures locales spécifiques au Vaucluse

Enfin, en Vaucluse, le préfet a pris une série de mesures locales complémentaires afin de lutter contre la propagation de l'épidémie :

- le port du masque reste obligatoire dans toutes les communes du département, pour toutes les personnes de 11 ans et plus, sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public,
- la diffusion de musique amplifiée sur la voie publique est interdite,
- les activités dansantes dans tous les établissements recevant du public ainsi que dans l'espace public couvert ou non, demeurent interdites,
- la livraison à domicile après 22h est interdite,
- les braderies, vides-greniers, brocantes, ventes au déballage et foires sont également interdites.

En complément de l'interdiction de la vente à emporter de boissons alcoolisées sur la voie publique ainsi que dans les bars, restaurants et hôtels, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de la vente de repas, la consommation d'alcool sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public est également interdite par arrêté préfectoral.

Les buvettes et points de restauration debout dans l'espace public couvert ou de plein air sont fermés dans les établissements recevant du public debout ou itinérant dont l'ouverture n'était pas encore pas interdite par le décret du 29 octobre 2020.

L'ensemble de ces mesures sont applicables pour une durée de 4 semaines, jusqu'au dimanche 2 mai 2021 inclus.

*\* Les jauges de fréquentation dans les commerces ouverts demeurent inchangées : un client à la fois pour les commerces dont la surface de vente est inférieure à 8m<sup>2</sup>, 8 m<sup>2</sup> par client dans les commerces dont la surface de vente est inférieure à 400m<sup>2</sup>, 10 m<sup>2</sup> par client dans les commerces de plus de 400m<sup>2</sup>. La capacité maximale d'accueil de l'établissement est affichée et visible depuis l'extérieur.*

---

## Le Département rend hommage à son ancien président Jacques Berard

Ecrit par le 3 juin 2026



**Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse et Claude Haut, ancien Président du Conseil général, ont dévoilé une plaque en hommage à Jacques Berard, homme politique engagé au service de son territoire. Celle-ci se situe dans la cour d'honneur de l'hôtel du Département.**

Jacques Berard, né à Bédarrides s'éteignait un dimanche 1er juin 2014, à l'âge de 84 ans. Gaulliste fervent, cet avocat a été élu en 1958, sous la bannière de l'UNR (Union pour la Nouvelle République), plus jeune député de France à l'âge de 29 ans.

Député (1958-1967 et 1968-1978), conseiller général (1967- 2004) du canton d'Orange, maire d'Orange (1971-1977), sénateur du Vaucluse (1986-1995), président du Conseil général (1998-2001), membre du Conseil économique et social (1996-1998) : ses mandats ont marqué l'histoire du Vaucluse.

Conseiller général pendant 37 ans, Jacques Berard a été le Président de l'Assemblée départementale entre 1998 et 2001. Il quitte le Conseil général en 2004. Entre autres, il inaugure le nouveau collège André-Malraux à Mazan en 2020 ou l'aménagement du carrefour d'Avignon nord, une réalisation très

Ecrit par le 3 juin 2026

attendue sur ce qui était déjà l'axe le plus fréquenté du département. C'est également lui qui, en remettant à la Ville d'Avignon les clefs de l'hôtel de Caumont, propriété du Département, offre un lieu d'exception à la Collection Lambert.

C'est également sous la présidence de Jacques Berard que la Ville d'Avignon a concouru pour devenir Capitale Européenne de la Culture en 2000. Une candidature que l'ancien président a soutenue avec l'engagement qui pouvait le caractériser. Etant très attaché aux questions de culture et de patrimoine, cette démarche était évidente pour celui qui fut secrétaire de la commission des affaires culturelles du Sénat.

Lors de son allocution, Maurice Chabert a souligné l'engagement et la popularité auprès des habitants de Jacques Berard : *« l'hommage des Vauclusiens, c'est dans les urnes qu'il l'a reçu. Sa longue carrière et ses nombreuses victoires démontrent à quel point nos concitoyens étaient attachés à lui. Dans ce lieu, c'est l'hommage de ses pairs qu'il va recevoir aujourd'hui. »*

---

## Mazan s'équipe d'une aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs agricoles

Ecrit par le 3 juin 2026



**Débuté il y a un mois, le projet consiste en une aire de remplissage et de lavage des pulvérisateurs agricoles avec traitement des effluents phytosanitaires (ndlr : déchets considérés comme dangereux). Ce projet, qui sera livré mi-mai, repose sur un terrain détenu par la ville de [Mazan](#), qui mettra la plateforme à disposition des agriculteurs mazanais constitués en association. 43 se sont manifestés à ce jour.**

La station sera alimentée par l'eau du canal de Carpentras. L'eau sera filtrée par un dispositif suffisamment performant pour s'adapter aux différents équipements agricoles. Outre le remplissage des cuves pour la protection sanitaire des cultures, la station permet le lavage du matériel. Une cuve centrale récupèrera les eaux de lavage vers une fosse. L'eau sera ensuite traitée dans des 'phytobacs'. Cette technique innovante signée [Bayer](#), consiste en un bassin rempli à hauteur de 70cm d'un mélange de terre et de paille. Cette couche développe une activité microbienne. Le pouvoir épurateur des micro-organismes détruit les résidus phytosanitaires. Les eaux récupérées disparaîtront par évaporation.

Ecrit par le 3 juin 2026

L'équipement permettra de traiter 60 m<sup>3</sup> d'eau souillée par an, ce qui représente 8 passages par exploitant. Son entretien est pris en charge par ces derniers qui disposeront d'un badge pour y accéder. Le coût individuel annuel est estimé à 350€.

Le projet a été confié à [Gasnault BTP](#), implantée à Pernes les Fontaines, ainsi qu'au cabinet d'étude [Tramoy](#). L'équipement, dont le cahier des charges a été établi par la [Chambre d'agriculture du Vaucluse](#), est mutualisable et respectueux de l'environnement. Ces critères ont notamment permis d'obtenir des financements européens. Montant de l'opération : 204 000€, financés par [l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) (122 337€), le [Feader](#) (Fonds européen agricole pour le développement rural) (40 779€), la commune et les utilisateurs (40 884€).